

La saison des anoues et des pics



Crédit : SEME

La saison des anoures et des pics

protection nationale. De ce fait, il est interdit de manipuler, détruire, enlever n'importe quel individu d'amphibien, adulte ou larvaire.

Votre commune a lancé un Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit d'un projet visant l'amélioration des connaissances naturalistes, mais aussi la sensibilisation des différents acteurs et la facilitation de la prise en compte de la biodiversité dans les décisions.

Vous pouvez participer à cet atlas en notant les espèces présentes dans votre jardin. Pour cela, nous vous proposons de faire un suivi des amphibiens et des pics.

Les journées commencent à rallonger et la température est un peu plus clémente : c'est l'inauguration de la saison de reproduction des amphibiens !

Chez les amphibiens, il existe deux grands groupes : les adultes n'ayant pas de queue (grenouilles et crapauds au sens large) - nommés les Anoures ; et ceux conservant une queue à l'état adulte (tritons et salamandres) - les Urodèles. La saison de reproduction commence dès janvier pour certaines espèces, mais en février/mars vous entendrez chanter les mâles Anoures en quête de femelles, et enfin d'autres espèces plus tardives seront actives en mai/juin. Les amphibiens hibernent le plus souvent dans des boisements, en s'enterant ou se cachant dans du bois mort, puis au redoux, entament une migration vers un lieu de reproduction, le plus souvent une mare. Cette migration, qui peut se faire sur quelques nuits seulement pour la majorité de la population, engendre une grande mortalité routière. Aussi, pendant cette période (surtout de février à avril), redoublez de vigilance quand vous roulez de nuit afin de limiter la mortalité !

Tous
am-
phi-
biens
néfi-
cient
d'un
statut



les
bé-
de

Chez les pics, ces oiseaux qu'on entend tambouriner en forêt, la saison de reproduction commence dès février. Si vous avez des vieux arbres dans votre jardin, surveillez l'apparition d'une loge à pic : ces cavités creusées par les pics pour y faire leur nid, reconnaissables à l'entrée ronde. Si vous observez l'individu fréquentant cette loge, cela peut être une donnée très intéressante ! Il existe plusieurs espèces de pics sur votre commune, aussi n'hésitez pas à prendre une photo si vous n'êtes pas sûr de votre identification. De plus, les pics peuvent fréquenter les mangeoires à cette période, profitez-en pour noter les espèces que vous voyez !



Votre jardin abrite des amphibiens et vous voulez en savoir plus ? Dans un premier temps vous pouvez essayer de prendre en photo les individus que vous observez.

Vous entendez des chants d'amphibiens mais vous ne savez pas mettre de nom sur l'espèce ? N'hésitez pas à enregistrer une partie du chant, certaines espèces sont facilement identifiables au chant !

Vous avez une mare dans votre jardin et vous souhaitez savoir si celle-ci est occupée par

des amphibiens ? Contactez-nous afin que nous organisions un inventaire sur votre mare !

Vous êtes témoin d'une grande mortalité routière d'amphibiens sur votre commune ? Faites-nous en part !

Vous pourrez transmettre vos observations dans le cadre de *l'Atlas de la Biodiversité Communale* mis en place sur votre commune à l'adresse mail dédiée : ABC@seme-id77.fr. En envoyant : la date de l'observation, espèces et nombre d'individus, le nom et le lieu (si possible l'adresse). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune.

Stéphanie VARIZAT,

Conseillère biodiversité et sciences citoyennes

Crédit : SEME